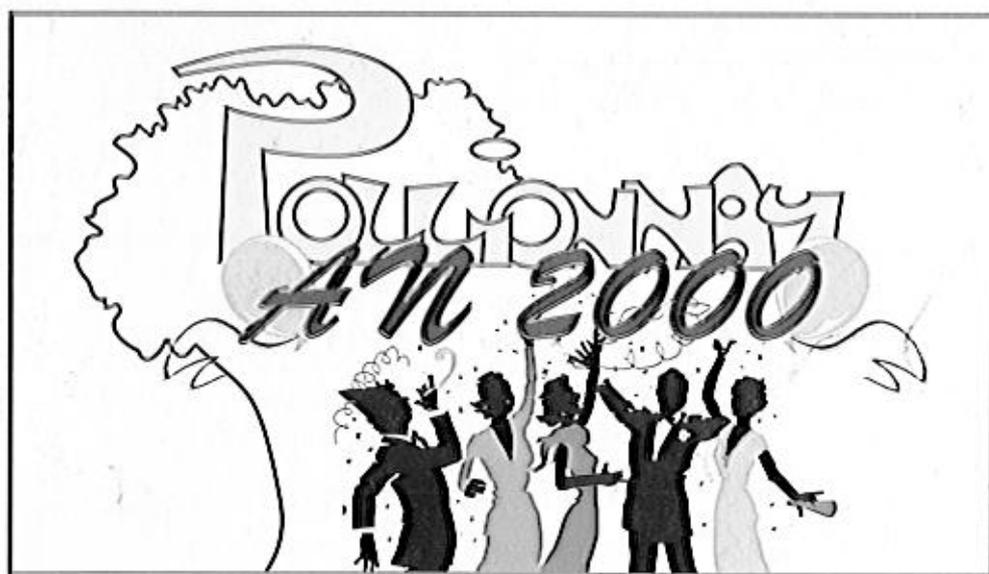
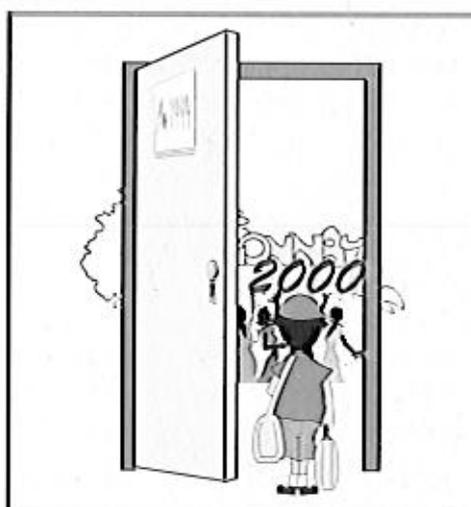


# Pollionnay



"L'orchestre régional de l'Ouest Lyonnais"  
"Mange Cailloux",  
"La Maison passe temps",  
"Nuit d'un jour",  
"Batucada",  
vous invitent  
les 24 et 25 juin  
à venir faire  
**la fête!!!**



Vallons  
du Lyonnais  
Une commune  
membre de la  
Communauté  
de Communes  
des Vallons  
du Lyonnais

Bulletin d'Informations  
municipales et communales

AVRIL 2000 - N° 69

# Sommaire

Le Mot du maire .....	3	Vie associative .....	21
Infos municipales : .....	4	MJC .....	21
Conseil municipal.....	4	Christiane Guillaubey, présidente de l'association Geneviève Dumont, retenue pour ériger un monument à l'occasion du 100 <sup>e</sup> anniversaire de la naissance de St Exupéry .....	23
Contournement Autoroutier de Lyon.....	5	Anciens combattants.....	24
Redéfinition de la carte scolaire.....	5	Amicale des Classes en "1" de Pollionnay .....	25
Etude d'urbanisme centre bourg.....	6	Que se passe t-il à la Maison de la Rencontre .....	25
Travaux réseaux et voirie .....	7	La couverture Itineris à Pollionnay .....	26
Fête de l'An 2000 .....	8	Communiqué de presse .....	26
Médiathèque .....	9	Mutualité sociale agricole.....	26
Commerce multi-services, c'est parti! .....	9	Services .....	27
Etat civil.....	10	Assistante sociale.....	27
Du nouveau chez les sapeurs pompiers de Pollionnay .....	10	Avis aux jeunes.....	27
Nouveau partage des responsabilités entre maire et adjoints .....	10	Vacances d'été 2000.....	27
Infos pratiques .....	11	Centre de loisirs intercommunal .....	27
Vie de l'école .....	12	Tribune du citoyen.....	28
Une nouvelle association est née dans l'Ouest Lyonnais.....	12	Information aux habitants de Pollionnay .....	28
Ecole Michel Serres .....	13	Réponse de la municipalité.....	28
Habitants de Pollionnay.....	14	Qui est Lucien Mazard .....	29
Un an déjà.....	15		
<b>DOSSIER SPÉCIAL .....</b>	<b>16 et 17</b>		
<b>Le XX<sup>e</sup> siècle à Pollionnay.....</b>	<b>16</b>		
Intercommunalité .....	18		
Tout savoir sur le contrat global de développement .....	18		
CCVL.....	19		

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTET, adjoint.

Dépôt légal : avril 2000

#### Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le prochain bulletin paraissant début juillet 2000, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 29 mai 2000. Merci.

## LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés

Le premier trimestre de l'an 2000 vient de se terminer avec l'ouverture du multiservices. Ce commerce répond apparemment aux attentes de la population et l'on peut remarquer que l'activité de celui-ci a ramené une clientèle sur notre village plus ou moins disséminée auparavant dans les communes limitrophes. Bien sûr dans ce milieu, le professionnalisme, la vocation et l'amour du métier ne s'inventent pas. Pourtant, j'espère que cette réalisation permettra de redynamiser l'ensemble du commerce du centre bourg, afin que les Pollionnois retrouvent rapidement tous les services qu'ils sont en droit d'attendre.

Les projets pour Pollionnay ne manquent pas et pour certains d'entre eux comme l'arrivée du gaz naturel, le nouveau réseau du câble et la dissimulation des réseaux existants, notamment sur l'avenue Guerpillon, les trois prochains mois entraîneront obligatoirement une certaine gêne pour les riverains et les habitants arrivant de ce côté du village. Nous comptons sur le bon sens de chacun pour que cette tranche de travaux coordonnée se passe sans grincement de dents. Toujours pour ce qui concerne l'arrivée du gaz dans le village, j'informe tous les propriétaires qui n'auront pas retenu lors du passage de la canalisation l'option de branchement, que la municipalité n'entend pas donner d'autorisation de voirie pour les propriétaires voulant se raccorder une fois les travaux réalisés. Effectivement ceux-ci se termineront au mois de juin, juste avant la fête de l'an 2000 et la commune lancera cet automne, une opération d'aménagement du centre bourg avec pour particularité la création d'une "zone 30".

Cet investissement relativement lourd financièrement viendra compléter dans un premier temps la mise en valeur de notre village et ne sera que le commencement d'applications d'études et de projets qui permettront un meilleur rayonnement de notre vie locale. Il serait donc dommage d'abîmer immédiatement l'investissement de la commune pour une décision qu'un propriétaire aurait pu prendre auparavant.

Dans le domaine scolaire, nous venons de vivre une période relativement inquiétante et agitée du côté des enseignants et des parents d'élèves car, depuis le 18 janvier, une menace planait sur nos futurs collégiens qui se voyaient orientés à partir de la rentrée 2000 sur le collège des Battières à Lyon 5<sup>e</sup>.

Cette décision allait à l'encontre du bon sens, ce que je n'avais pas manqué de souligner à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Grâce à une forte mobilisation des parents d'élèves de Pollionnay, de Sainte Consorce et de toutes les communes de l'Ouest Lyonnais touchées par le redécoupage de la carte scolaire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie est revenu sur sa décision. Effectivement, vendredi 24 mars, je recevais en mairie la confirmation que nos enfants seront bien affectés au collège J. Rostand à Craonne pour la rentrée 2000 et ceci en attendant l'ouverture du prochain collège qui verra le jour sur la commune de Brindas pour la rentrée 2002.

Nous pouvons constater que cet élan de solidarité a permis le déblocage d'une situation mal abordée vis-à-vis d'une population jeune de l'Ouest Lyonnais et qu'il faut rester vigilant dans un proche avenir car d'autres problèmes peuvent surgir comme celui du lycée.

Il est de notre ressort à nous, élus, de savoir garder la pression sur les décideurs pour qu'une telle situation ne se renouvelle pas.

Enfin quelques mots concernant le Comité des fêtes, que chaque association puisse contribuer à sa pérennité, de ce lien entre tous dépend l'animation d'ensemble de notre commune.

Votre Maire,  
Gilbert Marignier.

## INFOS MUNICIPALES

### CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du Conseil municipal.

#### ■ SÉANCE DU 6 JANVIER 2000

##### • Commerce multiservices

La subvention pour l'aide à la réduction du loyer n'a pas été retenue. Par contre, l'aide "1 000 villages" de 188 000 F est acquise ainsi que celle de la dotation départementale rurale de 564 000 F. Une dernière subvention de la région est en attente.

##### • Développement touristique

Un tirage des fiches « sentiers randonnées » est prévu. Ces fiches seront vendues dans les commerces de la commune.

##### • Lien avec le Conseil Général

Le Conseil Général modifie sa politique d'aide aux communes. Les subventions "petits et grands travaux" sont appelées à disparaître, elles seront remplacées par des contrats triennaux en cohérence avec la politique départementale.

#### ■ SÉANCE DU 20 JANVIER 2000

##### • Schéma directeur d'assainissement

L'étude a été confiée à la société "Saunier environnement" pour un montant de 152 900 F H.T.

##### • Adhésion à l'association ALCALY (Alternatives au Contournement Autoroutier de Lyon)

L'opposition au contournement autoroutier de Lyon notamment par l'ouest était assurée jusqu'ici par un collectif d'élus. Ces derniers ont décidé de créer une association pour rendre leur action plus efficace.

La commune de Pollionnay adhère à cette association.

Voté à l'unanimité.

##### • Représentation de la commune au sein de l'association ALCALY.

La candidature d'André Brottet est proposée. Onze voix pour une abstention.

##### • Renégociation de l'emprunt Caisse d'Epargne N° 95/885444.

Ce prêt peut être renégocié dans des conditions favorables pour un remboursement anticipé du capital restant dû et le paiement de l'indemnité contractuelle. Un prêt substitutif au taux fixe de 5,30% au lieu de 9,80% peut être mis en place, avec un gain total de 140 561 F et une diminution de l'annuité de 18 840 F.

Voté à l'unanimité.

#### ■ SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2000

##### • Avenants aux marchés du local multiservices

Au fur et à mesure du déroulement du chantier, des prestations complémentaires s'avèrent nécessaires, leur montant dépassant de plus de 5% le montant du marché initial, il y a lieu de recourir à l'avenant, qui doit être soumis à la Commission d'Appels d'Offres et au Conseil municipal.

Il y a lieu de noter que ces travaux supplémentaires modifient peu l'objet du marché et sont étroitement liés aux prestations initiales.

Par ailleurs, le montant des avenants ne bouleverse pas l'économie du marché par rapport à la concurrence.

Sur le coût global du projet, ces avenants correspondent à une augmentation de 5,4% soit 43 386,20 F H.T.

Enfin, pour la réalisation de ce local multiservices, sur un montant total de 1 million de francs H.T. environ, la commune a déboursé environ 300 000 F, grâce aux subventions allouées.

Voté à l'unanimité.

##### • Carte scolaire

M. le Maire propose à l'assemblée de délibérer sur une motion, afin de bien marquer l'opposition du Conseil Municipal au fait que les enfants de Pollionnay soient envoyés au collège des Battières pour l'entrée en 6<sup>e</sup> en septembre 2000.

Voté à l'unanimité.

#### ■ SÉANCE DU 6 MARS 2000

##### • Répartition du produit des concessions de cimetières

Il est proposé de continuer comme par le passé et de verser un tiers des recettes au Centre Communal d'Action Sociale et deux tiers à la commune.

Voté à l'unanimité.

##### • Indemnisation des propriétaires pour les dégâts occasionnés lors du passage de canalisation en terrains privés à la Poizatière

A l'occasion des travaux de la 14<sup>e</sup> tranche d'assainissement à la Poizatière, une convention a été signée avec chaque riverain dont la propriété a été traversée. Aux termes de la dite convention, il convient donc de fixer le montant des indemnités en fonction de la nature des parcelles traversées, afin de dédommager les riverains.

Prairie naturelle labourable : 1,42 F le m<sup>2</sup>.

Chemin : 7 F le m<sup>2</sup>.

Jardin : 10 F le m<sup>2</sup>.

Synthèse reprise par  
André Brottet, Adjoint.

## INFOS MUNICIPALES

### CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE LYON

#### ALCALY EST NÉ

Depuis 1995, pour s'opposer au contournement autoroutier de Lyon, les élus de notre région allant du Sud Beaujolais au Nord Dauphiné se réunissaient dans le cadre d'une structure informelle appelée "le collectif des élus". A l'expérience, ce mode de regroupement s'avérait insuffisant pour répondre efficacement au défi posé par ce projet de grande voirie voulu par les élus de l'agglomération lyonnaise et par les pouvoirs publics.

Ainsi le 7 février dernier, à St Laurent-d'Agnay, est née l'association ALCALY (Alternatives au Contournement Autoroutier de Lyon).

Cette association a pour objectifs de structurer et de développer les actions entreprises, à savoir s'opposer à un projet qui mettrait en péril l'identité même de notre territoire et élaborer des propositions alternatives qui tendent à trouver des solutions à la problématique des transports pour l'ensemble de la région lyonnaise.

La commune de Pollionnay a adhéré à cette association. Son délégué est André Brottet.

ALCALY est présidé par Michel Oziol, Maire de Chassagny. Au sein du conseil d'administration, on peut noter les présences d'Alain Fraïoli, le président de notre communauté de communes, de Georges Barriol, notre conseiller général et Maire de Sainte Consore, de Michel Simon, Maire de Messimy et d'Yves Hartemann, Maire de Grézieu-la-Varenne.

Dans un premier temps, notre association informe l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble des collectivités territoriales de son existence ainsi que de ses objectifs.

Par ailleurs, suite à sa saisie par le Député Gabriel Moncharmont, Maire de Condrieu, la Commission Nationale de Débat Public a amorcé son travail. Ses conclusions seront rendues en fin d'année.

La création de cette association signifie la détermination des élus à défendre notre territoire et à promouvoir un développement qui lui soit propre. En sachant que face à la gravité de la situation, la mobilisation des élus ne suffira pas, seule une mobilisation citoyenne pourra faire gagner notre juste cause.

André Brottet, adjoint.

### REDÉFINITION DE LA CARTE SCOLAIRE

#### UNE MOBILISATION LÉGITIME



Le 18 janvier dernier, les maires de nos deux communes de Ste Consore et Pollionnay se voyaient signifier par l'inspection académique que nos enfants entrant en 6<sup>e</sup> en septembre 2000 seraient affectés au collège des Battières dans le cinquième arrondissement de Lyon.

En tant qu'élus, dès cette annonce, nous avons exprimé notre désaccord, nous avons informé la communauté éducative et depuis nous avons accompagné les actions conduites par les parents d'élèves pour s'opposer à cette décision.

Certes, nous reconnaissons cette situation caractérisée par une saturation des effectifs de l'ensemble des établissements scolaires de l'Ouest Lyonnais. Mais pourquoi pénaliser la scolarité de nos enfants en leur imposant ce long trajet journalier alors que des solutions transitoires peuvent être trouvées ? Si les parents d'élèves ont énormément travaillé les questions concernant le transport, la santé et la scolarité, en tant qu'élus, nous voulons introduire une autre dimension à ce refus, à savoir qu'une zone rurale péri-urbaine comme la nôtre doit promouvoir sa vie locale, elle ne doit pas vivre qu'en fonction de Lyon, l'Ouest Lyonnais doit aussi vivre par lui-même, offrir sur place des services à sa population, l'Ouest Lyonnais doit encourager un développement qui lui soit propre, éloigner des enfants de leurs lieux d'habitation n'est pas le meilleur moyen de fortifier l'identité et l'avenir de notre région.

Cela étant dit, les courriers et les rencontres avec





les autorités compétentes, plus bien sûr la grande manifestation du 8 mars, ont fait "bouger les choses". Ajouter à toutes ces démarches, le fait que M. Georges Barriol, notre Conseiller Général, ait été en mesure d'annoncer que le Conseil Général du Rhône construirait un collège à Brindas et ce pour la rentrée 2002, a été un élément déterminant pour que l'Académie "revoie sa copie".

Sous réserve et avec beaucoup de prudence car rien n'est définitivement acquis, les enfants de Sainte Consoce seront affectés au collège de Tassin, une dizaine d'enfants de Brindas iront à Chaponost, enfin ceux de Pollionnay resteront à Craponne.

Pour autant, notre vigilance ne doit pas se relâcher. En effet les délais de construction du nouveau collège sont très courts. Les élus de Brindas négocient avec les propriétaires l'achat du foncier, une expropriation rallongerait les délais. Ces mêmes élus travaillent aussi sur l'hypothèse d'une modification du plan d'occupation des sols, une révision rallongerait encore les délais.

Si tout se passe bien, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais achètera le terrain et le Conseil Général assurera la construction du bâtiment.

Nous devons rester mobilisés pour que toutes ces démarches arrivent à leur terme dans de bonnes conditions, nous le ferons avec sérieux et bienveillance car c'est de notre responsabilité d'assurer l'avenir de nos enfants.

André Brottet,  
Adjoint chargé  
des affaires  
scolaires.

## ÉTUDE D'URBANISME DU CENTRE BOURG

Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans le bulletin municipal du mois d'octobre 1999, la commune a demandé à la DDE une étude relative à l'urbanisme du centre bourg. Cette étude s'appuie sur un certain nombre de propositions d'une précédente réflexion conduite voici deux ans par une équipe d'étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon. Elle a pour ambition de donner une vision schématique du futur de notre village en prenant en compte les différentes fonctions nécessaires : habitat, déplacement (en voiture, à pied ou à vélo), stationnement, activités diverses, associatives, commerciales.

L'attente de la commune est de parvenir à des propositions qui doivent être à la fois suffisamment pratiques et concrètes, et en même temps assez générales pour pouvoir être adaptées par les élus qui vont se succéder dans les années et les décennies à venir.

**Mais, diront fort justement certains, pour cela, il y a le POS (Plan d'Occupation des Sols)...**

C'est vrai le POS, approuvé en 1993 définit un certain nombre de possibilités et de contraintes pour l'aménagement du bourg. Ce sont précisément ces possibilités et ces contraintes que la présente étude a pour ambition de traduire en un projet cohérent d'aménagement du bourg. Le POS reste le seul document officiel. Les propositions qui seront faites dans le schéma directeur ainsi proposé seront donc une trame générale à la disposition des futurs élus, un outil d'aide pour mieux penser l'évolution du village.

Chacun sait bien que, à l'exception de quelques opérations dont on parle généralement beaucoup, la gestion de l'évolution d'un village se fait en sachant profiter au mieux des diverses opportunités qui se présentent. Encore faut-il pour cela que la réflexion soit suffisamment mûrie lorsque se présente l'occasion.

**Cette réflexion ne peut cependant pas concerner que les élus.** Comme elle l'avait fait après le premier travail des étudiants, la commission Urbanisme qui suit l'avancement de cette étude a souhaité que les résultats de la réflexion soient présentés aux habitants de la commune lors d'une réunion publique.

**Cette réunion publique aura lieu le 13 juin prochain.**

Je tiens d'ores et déjà à dire clairement que les propositions qui seront présentées ne seraient en aucune façon être considérées comme des projets déjà arrêtés. Il s'agit seulement d'idées cohérentes entre elles, qui, si elles sont retenues devront être étudiées dans les moindres détails avant leur mise en œuvre.

Il y a quand même une exception notable à ce qui précède, il s'agit du projet d'aménagement d'une zone 30

au centre bourg. Cet aménagement est rendu nécessaire pour des raisons de sécurité au centre bourg, aussi pour améliorer l'aspect de notre village. Il sera naturellement entrepris juste après les importants travaux d'implantation des réseaux dans les routes du village. Mais pour cela, je vous renvoie à l'article de Robert RAVEL qui suit.

Jean-Paul JASSERAND,  
Adjoint chargé de l'urbanisme.



## TRAVAUX RESEAUX ET VOIRIE

L'année 1999 a été riche en travaux de réseaux :

- Construction de la 14<sup>e</sup> tranche d'assainissement permettant de drainer l'ensemble des eaux usées du quartier de la Poizatière,
- Construction de la 1<sup>re</sup> tranche du réseau de distribution de gaz naturel depuis le quartier Sarrazin jusqu'à proximité de celui de La Poizatière.

L'année 2000 promet d'être beaucoup plus chargée en réalisations.

En effet, les premiers jours de janvier, les habitants de La Poizatière voyaient à nouveau les routes défoncées par le passage de la 2<sup>e</sup> tranche du réseau gaz, ainsi que la dissimulation de réseau électrique aérien Rue de la Traverse, sans oublier le renforcement de la colonne d'eau potable Chemin du Labbé.

Assez de bruits et de contraintes supportés sereinement par les habitants de ces lieux !

Au tour de ceux résidant ou circulant Avenue Guerpillon et au centre bourg ! Car c'est à compter du mois de mai que la vie de notre village va être soumise à rude épreuve. Imaginer, le prolongement du réseau gaz au cœur du village, la dissimulation de l'ensemble des réseaux aériens (éclairage public, basse tension électrique, téléphone) ainsi que la construction souterraine (\*) du réseau câblé - voir Bulletin Municipal précédent - sont au programme ! Face à cet ensemble de travaux, vos élus ont œuvré avec détermination pour phaser et coordonner ces aménagements qui vont transformer notre village en champ de bataille. D'autant que là aussi des renforcements de colonne d'eau potable auront lieu dans la foulée.

Aussi, un seul maître d'œuvre ordonnera et réalisera tous ces travaux, afin de permettre une seule ouverture de tranchée.

Après construction ou aménagement de tous ces réseaux, les rues de notre village étant défoncées et défi-

gurées, la municipalité étudie leur réhabilitation par un changement total de l'aspect du centre bourg par la création d'une zone de circulation à vitesse réduite pour les véhicules, couramment dénommée "zone 30".

Les effets recherchés tiennent à :

- la réduction de la vitesse des véhicules
- redonner une vraie place aux piétons et assurer davantage de sécurité,
- changer l'aspect du village, lui donner un sens plus urbain, casser l'image de cette route principale traversante de Pollionnay en quelques secondes, créer les conditions plus accueillantes favorisant la vie de village.

Mais de tous ces aménagements complémentaires aux travaux de réseaux, nous en reparlerons dans un prochain bulletin municipal.

J'en reviens à l'arrivée du gaz au centre bourg, en accord avec GDF et compte tenu des travaux "zone 30" qui s'ensuivront, les propriétaires intéressés par une desserte en gaz de leur immeuble ou maison **doivent impérativement demander leur raccordement (\*)** au réseau dès maintenant et au plus tard le 15 juin 2000. En effet, la mairie ne délivrera pas d'autorisation de raccordement passé ce délai au cours des années suivant la construction du réseau.

Robert RAVEL,  
Adjoint chargé voirie et réseaux.

(\*) la construction du réseau câblé en souterrain seulement là où n'existe pas de réseau électrique aérien, ceci malgré l'insistance des élus pour une dissimulation accrue de ce nouveau réseau.

(\*) Renseignement en Mairie ou GDF, M. Gérard LEPETIT  
04.74.01.24.07



LES HAÏS DE  
**JEAN FAURE**

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE • Tél. 04 78 57 18 04

Dans le cadre champêtre et forestier,  
des produits naturels



**Auberge  
des Garennes**

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires  
Anniversaires - Mariages - Séminaires  
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Bon - Soucieux-les-Mines  
Tél. 04 74 70 48 47  
Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Paule

## INFOS MUNICIPALES

### FÊTE DE L'AN 2000

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS... REGARDEZ LE PROGRAMME



☆ **SAMEDI 24 JUIN**  
après-midi  
dans la salle municipale  
et dans tout le village,

#### MARCHÉ DES CONNAISSANCES

avec les symboliques du labyrinthe et des portes

- Accès au savoir
- Complexité de la vie
- Idée du passage et du temps qui passe

Avec les artistes "Mange cailloux" et la "Maison passe-temps"

*BUFFET, BUVETTE*

En début de soirée, dans l'église,  
CONCERT DE L'ORCHESTRE RÉGIONAL  
DE L'OUEST LYONNAIS  
dirigé par Elisabeth Cayrol.

En soirée sur le site du terrain paroissial\*,  
GRAND BAL  
avec l'orchestre "Nuit d'un jour"

☆ **DIMANCHE 25 JUIN**  
en matinée  
dans tout le village,  
ANIMATION DE RUE  
avec le groupe "Batucada"

A midi, repas  
et MOMENT DE CONVIVIALITÉ  
sur le site du terrain paroissial

\* Nous tenons à remercier le comité paroissial qui nous met à disposition ses salles et son terrain à des conditions très amicales.

## INFOS MUNICIPALES

### MÉDIATHÈQUE

Comme chaque année, la Médiathèque vient de terminer son rapport d'activité, consultable lors des permanences.

1999 a vu l'informatisation du prêt en avril après 6 mois de saisie du fonds et de remise en état des documents. L'achat d'un poste multimédia permet la consultation de cédéroms qui connaît un grand succès auprès des jeunes.

Quelques chiffres rendent compte de l'activité en 1999 :

#### LE PUBLIC ET LE PRÊT

20 000 documents prêtés  
418 lecteurs inscrits  
12 collectivités utilisatrices

#### LES COLLECTIONS

6 000 livres  
700 documents sonores  
250 vidéos  
15 cédéroms  
20 titres de périodiques  
La moitié de ces documents provient de la Bibliothèque Départementale avec un renouvellement régulier.

#### LE BUDGET

18 000 F acquisitions et fonctionnement  
12 000 F recette des inscriptions

#### L'ÉQUIPE D'ANIMATION

23 personnes bénévoles  
1 personne salariée (9 h/semaine)  
1 personne salariée (15 h/semaine)  
Ces 25 personnes apportent leur disponibilité et compétence à ce service municipal pour une multitude de tâches : permanences, accueil des scolaires, heure du conte, animations, expositions, achat, catalogage et équipement, renouvellement des documents à la B.D.P., etc...

#### HORAIRES POUR L'AN 2000

- MERCREDI, SAMEDI, DIMANCHE : 10 h à 12 h.
- JEUDI : 16 h 30 à 19 h.

Pour un meilleur accueil du public la nouvelle permanence du jeudi débute désormais à 16 h 30 (sortie de l'école et arrivée des bus scolaires)

La Médiathèque sera fermée exceptionnellement

- le dimanche 23 avril : Pâques
- le jeudi 1<sup>er</sup> juin : Ascension

#### INSCRIPTIONS

- Gratuit pour les enfants de moins de 15 ans
- 35 F inscription Médiathèque
- 60 F supplément Vidéo

La Médiathèque, service municipal, est un lieu convivial ouvert à tous :

- espace de travail et recherche documentaire
- espace de détente, lecture, écoute et découverte
- espace d'accueil et prêt de documents
- espace d'échanges et rencontres

...nous vous y attendons

Pour l'équipe d'animation,  
Annie Danière.

### COMMERCE MULTI-SERVICES, C'EST PARTI!



Depuis le 29 février 2000, Nathalie et Fabrice Bataille ont ouvert leur commerce-épicerie-tabac-presse-bar, petite restauration, autant de services que vous trouverez à proximité.

**LE POLLIONNAY**  
Fabrice et Nathalie Bataille

**BAR-TABAC-PRESSE**  
**ÉPICERIE-SNACK**

Tél. 04 78 48 18 39



## INFOS MUNICIPALES

### ÉTAT CIVIL 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

#### ■ DÉCÈS

3 décès à la Maison de retraite "Les Aurélias"  
2 décès à la Maison de retraite "Jean Villard"  
3 décès au Centre de Convalescence "Les Presles"  
Pierre MORELLON, le 8 janvier 2000  
Jean-Claude TISSEUR, le 14 février 2000  
Albert TESTUT, le 26 février 2000

### DU NOUVEAU CHEZ LES SAPEURS POMPIERS DE POLLIONNAY...

En effet, un décret relatif aux Sapeurs Pompiers volontaires a été publié au journal officiel le 12 décembre 1999 et applicable à cette date.

Il est traité notamment des nouvelles conditions de recrutement, à savoir :

- Etre âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.
- Avoir une bonne condition physique et être déclaré apte après passage de la visite médicale auprès du Médecin Capitaine.
- Etre titulaire de l'AFPS (Aptitude de Formation aux Premiers Secours) qui reste aux frais du demandeur.
- Suivre une FIA (Formation Initiale d'Application) qui dure une semaine de 40 heures.
- Passer l'examen de CFAPSE (Secours en Equipes) dans la première année d'engagement.

Alors, si vous êtes sérieux et motivés, que vous soyez hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, et que vous ayez un peu de temps à donner au service des autres, prenez contact avec les Sapeurs Pompiers de Pollionnay, auprès de :

Monsieur Paul Giraud, tél. 04.78.48.16.56

ou Monsieur Olivier Terrasse, tél. 04.78.48.12.06

ou tous les premiers dimanches du mois à la caserne.

### NOUVEAU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE MAIRE ET ADJOINTS



M. le Maire  
Gilbert Marignier

Coordonne l'ensemble des compétences



1<sup>er</sup> Adjoint  
Jean-Paul Jasserand

- Finances/Gestion
- Ordures ménagères
- Eau (Sidesol)
- Assainissement
- POS/Urbanisme



2<sup>e</sup> Adjoint  
Robert Ravel

- Voirie
- Activités éco. + tourisme
- Syder/Gaz
- Assainissement



3<sup>e</sup> Adjoint  
André Brottet

- Responsable du personnel
- Affaires sociales
- CCAS
- Affaires scolaires
- Communication
- Sports/Jeunesse/Culture/Vie Associative
- Gestion des salles et locations
- Entretien des bâtiments publics

#### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Antoine Battesti, La Quinsonnière.  
Michel Bouchard, La Poizatière.  
Denise Chanoz, Valency.  
Hervé de Rouville, Avenue Notre Dame de Lorette.  
Hervé Janin Thivos, Les Presles.  
Lino Smaniotta, route de la Croix du Ban.  
Charles Vera, Valency.  
André Vernusse, Le Labbé.

## INFOS PRATIQUES

#### SECRETARIAT DE MAIRIE

Mmes Annie Schmitt et Marie-Claire Chantre :  
☎ 04 78 48 12 09

Ouvert les mardis, mercredi et samedi de 9 h à 12 h  
Le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

#### GARDE MUNICIPAL

M. Gérard Latour : ☎ 04 78 48 11 77

#### GENDARMERIE BRIGADE DE VAUGNERAY ☎ 17

#### CORPS DES SAPEURS POMPIERS ☎ 18

#### CHEF DE CORPS

Paul Giraud ☎ 04 78 48 16 56

#### PERCEPTION

Rue Jean Moine à Vaugneray  
M. Dauphin : ☎ 04 78 45 98 45

#### E.D.F.

17 rue Centrale à Craponne - ☎ 04 78 57 28 88

#### S.D.E.I.

244 rue Général De Gaulle à Brignais - ☎ 04 72 31 92 20

#### FRANCE TÉLÉCOM

36 cours Suchet Lyon 2<sup>e</sup> : ☎ 14

#### AGENCE DE L'OPAC

44 rue Paul Bovier Lapière à Brignais - ☎ 04 72 31 60 67

#### D.D.E. SUBDIVISION MORNANT-VAUGNERAY

9 avenue de la Gare à Mornant - ☎ 04 78 44 98 00

#### P.T.T. AGENCE POSTALE

Mme Nicole Badoil : ☎ 04 78 48 10 00

#### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mme Danière : ☎ 04 78 48 14 69

#### ECOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

☎ 04 78 48 16 79

#### Directeur Roger Beaumont

Classes primaires :

Roger Beaumont, Lucien Mazard, Marie-Odile Micollon,  
Françoise Bérenger.

Classes maternelles :

Louis Dominique Bazin, Marielle Malagutti.

#### MAISON DE RETRAITE JEAN VILLARD

Directrice : Bernadette Gaudier : ☎ 04 78 48 11 75

#### MAISON DE RETRAITE "LES AURÉLIAS"

☎ 04 78 87 42 42

#### CLINIQUE DE GÉRIATRIE "LES PRESLES"

☎ 04 78 87 41 41

#### AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès  
des personnes âgées

Place Andrée-Marie Perrin 69290 Craponne

☎ 04 78 57 34 09

#### ASSISTANTE SOCIALE

Maison du département - 11, le Boulevard - Vaugneray  
☎ 04 78 45 83 11

#### SERVICE DES NOURRISSONS ET DE L'ENFANCE

Le mardi 9 h à 12 h au centre médico-social de Craponne  
- Place A.M. Perrin : ☎ 04 78 57 03 66

#### RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Mairie 69290 Saint Genis-les-Ollières  
☎ 04 78 57 44 91

#### CAFAL (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ARRONDISSEMENT DE LYON)

67 Boulevard Vivier-Merle - 69409 Lyon Cedex 03

#### BUREAU INFORMATION JEUNESSE

7, place Charles de Gaulle - 69290 Craponne  
☎ 04 78 44 84 75

#### ANPE

2, chemin du Vieux Moulin 69160 Tassin la Demi-Lune  
☎ 04 72 86 06 20

#### PAIO : PERMANENCE D'ACCUEIL, D'INFORMATIONS ET D'ORIENTATION

9, avenue Leclerc 69160 Tassin la Demi-Lune  
☎ 04 72 59 22 27

#### CENTRE INTERMINISTÉRIEL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (CIRA)

☎ 08 36 68 16 26. Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS

20 chemin du Stade à Vaugneray : ☎ 04 78 57 83 80

#### COMMUNAUTÉ RURALE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La Bâtie 69440 St Laurent-d'Agny : ☎ 04 78 48 37 47

#### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi, mercredi, jeudi, samedi  
de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 16h30

#### SECRETARIAT

Tél 04 78 48 12 09 - Fax 04 78 48 16 09

#### ECOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

Tél 04 78 48 16 79 - Fax 04 78 48 17 24  
Email: ccmm@telserrespollionnay@marelle.org

#### RESTAURANT SCOLAIRE

Tél 04 78 48 17 34

#### LOCAL DES POMPIERS

Tél 04 78 48 16 80

#### MÉDIATHÈQUE

Tél 04 78 48 16 59

## VIE DE L'ÉCOLE

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE DANS L'OUEST LYONNAIS :

#### "LE PHARE OUEST"

Cette association a pour but de "veiller au grain" pour "promouvoir et défendre les intérêts des enfants scolarisés actuels et à venir de l'Ouest Lyonnais".

Elle émane d'une volonté clairement et massivement affirmée lors d'une réunion publique (14.02.2000) des parents d'élèves des communes de Pollionnay et de Sainte-Consoce, de s'opposer à l'annonce de l'Inspection Académique du Rhône de modifier la carte scolaire pour la rentrée 2000.

La décision annoncée visait à affecter en 6<sup>e</sup> les enfants de CM2 de Pollionnay et de Sainte-Consoce au collège des Battières (Lyon 5<sup>e</sup>) et non plus au collège de Craponne.

Depuis l'annonce de cette décision, en collaboration avec les associations de parents d'élèves, les équipes enseignantes des deux écoles primaires et les élus des deux communes :

- Plusieurs groupes de travail ont étudié tous les aspects du problème :

Transport, santé, juridique, relation avec le collège, l'Inspection Académique, le Rectorat, communication (relation presse).

- Différents courriers, à destination des instances administratives (Ministère, Inspection Académique, Rectorat), ont été envoyés dans le but d'obtenir une réponse précise quant aux fondements juridiques et légaux qui ont permis à l'Inspection Académique de prendre cette décision.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse significative. Avec l'appui d'un avocat qui suit notre dossier, il semble que cette décision n'ait aucune base légale et donc aucun caractère exécutif.

- Différentes entrevues ont lieu avec :

- Les principaux des collèges de Craponne (03 et 14.02.2000) et des Battières (11.02.2000).

- Le service des transports du Conseil Général (21.02.2000).

- Le médecin conseiller technique de l'Inspection Académique (21.02.2000).

- L'Inspection Académique (09.02.2000 et 13.03.2000).

- Le Rectorat (08.03.2000).

- Trois assemblées publiques de l'association ont déjà eu lieu : 01 et 14.02.2000 et le 15.03.2000.

Le résultat de tous ces contacts était notre argumentaire :

- Absence de concertation des services de l'Inspection Académique.

- Mauvais choix des communes en question : Pollionnay et Sainte Consoce ont une démographie plus maîtrisée que d'autres communes allant à Craponne (cette décision ne concerne que 34 élèves/an).

- Aberration de la longueur du trajet scolaire (40 mn aller, idem retour), et fragilité des enfants de 6<sup>e</sup> (10-11 ans).

- Impossibilité d'avoir une vie extra-scolaire à cause des journées longues.

- Discrimination de la décision concernant Pollionnay et Sainte Consoce qui seraient les deux seules communes de Rhône devant passer devant les portes de deux collèges pour se rendre dans un troisième. Cette décision nous ferait rejoindre les 8% d'élèves français qui ont plus d'1 h 30 de transport scolaire quotidien.

Différentes actions « sur le terrain » ont apparemment permis de faire évoluer la situation :

- Entrevue le 09.02.2000 à l'Inspection Académique : "Nous ne reviendrons pas sur notre décision".

### CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIÉUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

## VIE DE L'ÉCOLE

- Entrevue le 08.03.2000 au Rectorat. Entrevue rendue possible grâce à la manifestation (le même jour), qui a mobilisé 450 personnes : "Nous envisageons de réouvrir le dossier".

- Entrevue le 13.03.2000 à l'Inspection Académique : sous condition que le Conseil Général livre un nouveau collège à Brindas pour 2002, la carte scolaire est prévue pour être réorganisée comme suit :

- enfants de CM2 de Pollionnay affectés au collège de Craponne ;

- enfants de CM2 de Sainte-Consoce affectés au collège de Tassin ;

- une dizaine d'enfants de CM2 de Brindas affectés au collège de Chaponost.

En conclusion : La situation semble évoluer, mais rien n'est acquis, il faut rester vigilant.

En premier lieu, le 17 mars prochain, la commission d'aménagement du territoire du Conseil Général doit voter pour s'engager pour la livraison d'un collège à Brindas en 2002.

Ensuite, il faudra guetter le positionnement de l'Inspection Académique, tout en maintenant la pression : nous exigeons réponse claire à nos courriers.

N'hésitez pas à nous rejoindre et nous aider dans notre démarche : parents, grands-parents, amis d'enfants scolarisés, cette situation vous concerne aussi !

Base de cotisation : 50 F.

Pour tout contact :

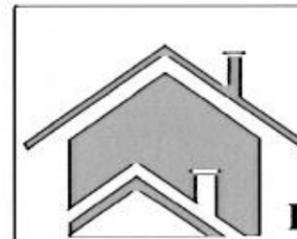
PHARE OUEST

Association de promotion et de défense des intérêts des enfants scolarisés actuels et à venir de l'Ouest Lyonnais.

Siège social :

Chez M. Jacques Romestan

27, route de Marcy - 69280 Sainte-Consoce



LM MACONNERIE

Lucien Marignier

Le Lobbé - 69290 POLLIONNAY

Tél. 04 78 48 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

## ÉCOLE MICHEL SERRES

### À PROPOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2000-2001 ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN MATERNELLE TOUT-PETITS ET PETITS

Dès à présent les inscriptions peuvent être reçues à l'école jusqu'au 16 juin 2000. Pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> septembre 1998, l'inscription est prise sous réserve du nombre de places disponibles dans la classe. La liste des élèves sera arrêtée fin juin 2000 avec confirmation ou non aux familles concernées. En cas de limite du nombre d'élèves, les enfants de 2 ans seront retenus par ordre de naissance (de janvier à août 1998).

L'arrivée en milieu scolaire d'un nouvel élève demande une attention particulière à ne pas négliger. Afin de sécuriser parents et enfants, de dédramatiser la "cassure" qui peut être ressentie (ou appréhendée!), la classe des petits vous propose une arrivée en deux temps :

#### 1. Du 15 au 30 juin 2000 :

Les nouveaux élèves de maternelle pourront bénéficier d'une prise de contact en situation d'une matinée d'école, et ce, sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 04 78 48 16 79 (demander Marielle Malagutti) afin d'optimiser ce moment privilégié.

Ce sera l'occasion de prendre des repères de lieux, de personnes pour en garder la mémoire pendant toutes les vacances, et d'approcher une rentrée en douceur puisque toutes les inquiétudes liées à l'inconnu seront très atténuées.

#### 2. Du mardi 5 septembre au vendredi 8 septembre 2000 :

La première semaine de la rentrée scolaire est une semaine transitoire pour parents et enfants. Depuis deux ans, nous demandons aux parents de bien vouloir respecter un temps d'adaptation modifié pour le plus grand bénéfice des nouveaux et le plus grand confort des "anciens".

C'est ainsi que seuls les nouveaux élèves (jamais scolarisés en maternelle à Pollionnay) seront accueillis les matins de cette semaine, les anciens viendront les après-midi jusqu'au vendredi 8 septembre 2000.

À partir du lundi 11 septembre 2000, tous les enfants de la classe adopteront le rythme classique d'une semaine scolaire.

Nous insistons sur l'importance du respect de ces consignes.

Une rentrée entraîne de tels bouleversements pour les enfants, et quand tout peut se passer tranquillement, dans un climat de confiance, sans douleur, alors c'est une garantie pour un accueil de qualité !

L'équipe enseignante.

## VIE DE L'ÉCOLE

### HABITANTS DE POLLIONNAY PARTICIPEZ AU MARCHÉ DES CONNAISSANCES DE LA FÊTE DE L'AN 2000



*Le marché, c'est l'occasion de faire partager à d'autres ce que j'aime faire.  
C'est l'occasion d'apprendre des tours de main, des trucs, des astuces*

Depuis plusieurs années déjà, les enfants participent à des marchés des connaissances au sein de l'école.

En célébrant la fête de l'an 2000, nous souhaitons ouvrir aux parents et adultes du village ce moment d'échanges et de partages.

Comment est organisé un marché des connaissances ?

1. Toutes les personnes qui souhaitent partager avec d'autres un savoir, un savoir-faire, un tour de main, une passion, s'inscrivent auprès de l'école à l'aide du formulaire ci-dessous. Elles s'engagent à prévoir le matériel nécessaire à cette présentation qui durera 1 h 15. Il est possible de recevoir plusieurs clients, soit en même temps, soit par groupes successifs.
2. L'école se charge d'organiser l'ensemble des stands en deux groupes afin que les marchands puissent aussi par-

ticiper en tant que clients. Un plan de répartition dans le village sera préparé et distribué à tous pour que chacun puisse se repérer dans le marché. Chaque stand sera annoncé dans le village par une porte que tout client se fera un plaisir de franchir.

Les deux temps du marché se dérouleront le samedi après-midi 24 juin 2000.

Alors, inscrivez-vous vite. Nous organiserons une réunion pour répondre à toutes vos questions.

L'équipe enseignante.

#### JE SOUHAITE ANIMER UN STAND AU MARCHÉ DES CONNAISSANCES DU 24 JUIN 2000

Nom et prénom : .....

Adresse .....

Téléphone .....

Titre du stand : .....

Description sommaire : .....

Nombre de clients que j'accepte en même temps : .....

### Jacques Poix Communications

PAO  
PHOTOCOPIE  
N&B - COULEUR  
IMPRIMERIE  
PAPETERIE



2 ADRESSES  
POUR MIEUX  
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo  
T A S S I N  
Tél. : 04 78 34 89 18  
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud  
C R A P O N N E  
Tél. : 04 78 44 87 66  
Fax : 04 78 44 62 35

## VIE DE L'ÉCOLE

### UN AN DÉJÀ

Le 4 mars 1999, décédait notre collègue et ami Bernard Cavassa.

Le temps passe vite pour nous qui sommes absorbés par la conduite des multiples projets de l'école Michel Serres.

Cette école, il l'avait attendue longtemps, il a beaucoup donné de son temps pour qu'elle soit telle que chaque citoyen de cette commune peut la découvrir aujourd'hui : un lieu riche de vie et de travail où les enfants peuvent trouver aide et attention pour construire leur future vie d'adulte.

Un an après, l'équipe qui s'était créée avec lui ne l'a pas oublié. Beaucoup de choses nous rappellent sa présence. Dans quelques années, le chêne rouge que nous avons planté ce printemps avec le concours de la municipalité, permettra à tous les nouveaux enfants et parents de se rappeler que pour qu'ils puissent bénéficier de cette belle structure, un homme, un ami, Bernard, a offert son temps et son énergie.

Nous pensons à lui, souvent, et en ce triste anniversaire, nous renouvelons toute notre affection à Eliane, sa femme.

L'équipe pédagogique :  
Marielle, Marie-Odile, Françoise,  
Louis-Do, Lucien, Roger.



Mécanique • Carrosserie  
Peinture  
Vente neuf & occasion

**GARAGE CHAPOLARD**

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE  
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98



Matériels pour l'ennoblissement textile  
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)  
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

### TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

**Ets ROULET**

7, allée des Primevères  
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON  
Tél. : 04 78 59 22 64

**image**  
Photographie

Nouveau

Tirage APS et 135 avec index  
agrandissements

**KODAK Express**  
Développement en 1 heure  
04 78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud  
69290 craponne

### RESTAURANT TERRASSE

*Oliver Truss*

Restaurateur - Traiteur  
Spécialités Maison  
Menus Gastronomiques  
Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)  
Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

# LE XX<sup>E</sup> SIÈCLE À POLLIONNAY

Dramatiques ou sérieux, cocasses ou pittoresques, qu'ils découlent directement de l'histoire nationale ou mondiale, ou qu'ils soient exclusivement locaux, des événements ont jalonné l'histoire de notre village au cours de ce siècle.

1900 : Naissance de Jean-Benoît Morel, qui sera maire de Pollionnay de 1937 à 1951. Plus tard, son nom sera retenu pour dénommer le stade communal.

■ 1902 : Installation du premier téléphone public, probablement au Café Valentin (aujourd'hui salon de coiffure).

■ 1904 : Création du Corps des Sapeurs Pompiers bénévoles et volontaires.

■ 1905 : Fondation de la "Dotation Barnoud" du nom des donateurs. Cette dotation bisannuelle était offerte au profit des jeunes filles pauvres qui désiraient se marier. Le Conseil municipal examinait les candidatures et désignait l'élu, mais pour recevoir la dot, la bénéficiaire devait se "pouvoir" d'un mari dans l'année qui suivait son élection.

Cette dotation s'est poursuivie jusqu'en 1950.

■ 1909 : Première adduction d'eau dans le bourg et une partie de la commune. Cette eau provient des captages des sources de Fontparrin, au Bouillon.

■ 1907 : L'école des filles est laïcisée et ne peut plus être tenue par les sœurs de St Joseph.

Le Préfet somme le maire d'expulser le prêtre de la paroisse de son presbytère et d'y installer l'école de filles.

■ Janvier 1909 : Inauguration de la nouvelle école des filles (aujourd'hui propriété P. Pocachard, rue des écoles). Le curé de la paroisse réintègre son presbytère.

■ En juillet 1917 : Un prisonnier serbe travaillant dans une ferme de Valency, veut détruire un nid de grêpes par le feu, dans un champ au-dessus du Verdoy. Le vent du Midi se met à souffler et le feu lui échappe. Pendant trois jours la forêt et les champs brûlent. 400 soldats du Génie cantonnés à Lyon, en attente de monter au front, sont envoyés à la rescousse des pompiers, sans succès. De la Croix du Ban au mont Mercruy, tout est calciné. Des moissons sont anéanties sur la commune de Sourcieu.

Enfin, ce sont les pluies qui succèdent au vent qui ont raison de l'incendie.

■ 29 février 1920 : Grande fête des poilus, avec messe solennelle à la mémoire des enfants de Pollionnay morts à la guerre, suivie d'un banquet et d'un bal public. La journée est clôturée par un feu d'artifice.

■ 1920 : Dernières quêtes des "Fèves". Il s'agissait d'une quête publique de grains et de céréales organisée et conduite par les conseillers municipaux. Les produits ainsi récoltés étaient destinés à subvenir aux besoins des nécessiteux.

Cette quête a été remplacée par la suite par l'institution du Bureau de Bienfaisance qui deviendra plus tard le Bureau d'Aide Sociale, puis le CCAS.

■ 1923 : Inauguration du monument aux morts érigé en l'honneur des hommes de Pollionnay qui ont donné leur vie pour la patrie. 25 noms y sont inscrits.

■ 1925 : La maison Paget instaure un service de car Lyon-Pollionnay. Ce service sera repris par la suite par Claude Bonnet, puis par son neveu Charles Bonnet.

■ 1927-1928 : Premières grandes kermesses paroissiales installées sur la "doua" (doua : douve en patois) et dans la cour du vieux château.

■ 1920-1930 : Les courses de chevaux, organisées dans le cadre de la vogue (les dimanche et lundi les plus proches du 8 septembre), se déroulaient au lieu-dit "La Garenne du Buis" et attiraient la foule des alentours. Au bourg, les forains s'éclairaient à l'acétylène et le manège des chevaux de bois était entraîné par un cheval.



Fête des Poilus  
29 février 1920



1958. Entrée de "Polliannus".

## POLLIONNAY (Rhône)

Association d'Éducation Populaire de Pollionnay

### Grande Kermesse

organisée, en plein air  
par les "JEUNES DE POLLIONNAY"  
au profit des Œuvres de l'Association  
le DIMANCHE 5 AOUT 1928

dans la Cour et sur l'Esplanade de  
l'ANCIEN CHATEAU de Pollionnay (sur la Doua)  
(Personne n'entre en l'église de St-Joseph, de St-André  
de St-Alphonse et de St-Martin)

avec le concours  
des JEUNES DE POLLIONNAY  
des GRACIEUX PAGES DU MOYEN-ÂGE  
des VERTUEUSES CROIX-ROUSSEIENS  
avec leur Jazz-Band  
de l'ARTISTIQUE FANFARE  
de la CHORALE PAROISSIALE de MESSIMY  
et des Sociétés de Gymnastique :  
L'ÉTOILE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, de LYON  
L'EXCELSIOR, de Chaponost  
L'UNION GYMNIQUE de ST-PIERRE-DE-VAISE

A 9 heures, GRAND'MESSE chantée par la  
Chorale Paroissiale de Messimy

Après la Messe, GRAND DÉFILÉ de tous les  
clubs sera défilé sur la Doua et terminera  
des Héros de Pollionnay

L'entrée de la Kermesse est libre et gratuite  
SA DEVISE :  
Eux accord, bonne humeur et bon vin.



Kermesse de Pollionnay

## LES MAIRES DE POLLIONNAY AU COURS DE CE SIÈCLE

Jean-Pierre Dumortier :  
1888-1920, 1922-1928.

Paul Peillon : 1920-1921.

Marius Guerpillon : 1928 - 1937.

Jean-Benoît Morel : 1937-1961.

Marcel Fougerouse : 1961 - 1989.

Raymond Duclos : 1989 - 1995.

Gilbert Marignier : depuis 1995.

■ 1928-1930 : Electrification progressive de la commune.

■ 1934 : La propriété Peillon, aux Presles, est vendue à la famille Joie qui décide d'y établir un sanatorium. Le Conseil municipal proteste contre cette installation en raison des risques de contagion et du tort que cet établissement pourra faire aux commerçants, en éloignant les promeneurs et les villégiateurs. Il demande à M. le Préfet d'empêcher cette installation.

Malgré la protestation, l'ouverture du sana sera autorisée.

■ 1937 : Le captage de trois sources au lieu-dit Alai, au-dessus de Valency, permet l'extension du réseau de distribution d'eau sur presque toute la commune.

Le 25 avril a lieu la "grande fête de l'eau". Pour la circonstance, un petit bassin avec jet d'eau est installé sous les platanes.

■ 1940 : Un détachement de soldats français, dont parmi eux des Sénégalais, traverse la commune et se réfugie dans les bois. Ils s'y cachent durant plusieurs jours et évitent de justesse les soldats allemands à leurs trousses.

■ 1946 : Création de l'Association des Familles de Pollionnay.

■ 1951 : La municipalité fait l'acquisition d'une moto-pompe pour remplacer la pompe à bras des Sapeurs-pompiers.

■ 1955 : De même, la municipalité acquiert une bicyclette pour le Corps des Sapeurs-pompiers, le chef s'étant fait voler la sienne dans la nuit du 10 au 11 septembre.

■ 1958 : La paroisse de Pollionnay s'associe au bimillénaire de Lyon, en organisant lors de sa kermesse un grand défilé avec chevaux et char romain pour commémorer l'entrée triomphale de "Polliannus".

■ 1964 : Création du Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud-Ouest Lyonnais et première distribution des eaux de la nappe phréatique du Garon.

Les religieuses de St Joseph quittent définitivement Pollionnay. Onze ans plus tard, leur maison deviendra la Maison de Retraite Jean Villard.

■ 1970-1979 : La restauration de la chapelle St André de Lamy est conduite en plusieurs tranches de travaux, grâce au concours des habitants du hameau qui se mobilisent pour organiser des fêtes lucratives sur le site.

■ 1<sup>er</sup> janvier 1977 : Création du Club du Tilleul qui installe ses activités rencontres dans les locaux de l'ex-épicerie Jourdan, dont le bâtiment appartient désormais à la commune.

■ 1984 : Création de la Maison de la Rencontre et de la bibliothèque. Toutes deux s'installent au rez-de-chaussée de l'ex-maison Rossignol-Rivoire qui autrefois abritait l'échoppe du cordonnier et l'atelier du menuisier.

Ces installations naissent grâce au dévouement des bénévoles qui en assurent eux-mêmes la restauration sommaire.

■ 1988-1989 : Construction du complexe polyvalent et aménagement du centre-bourg.

■ 1990-1991 : Construction de la médiathèque et Maison des Jeunes et réhabilitation de la Maison Rivoire.

■ 1991 : Décès de l'abbé Gabriel Sivignon, dernier prêtre de Pollionnay. La paroisse est en deuil et doit désormais s'adapter à la disponibilité des prêtres de secteurs.

■ 1994 : Aménagement de la mairie aux normes de sécurité et pour en permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

■ 4-5 décembre 1998 : Pollionnay en grand émoi accueille le grand philosophe Michel Serres, venu aimablement baptiser le nouveau groupe scolaire qui porte son nom.

Sources : archives municipales, archives paroissiales, mémoire locale.

Pour la Maison de la Rencontre et en participation à la fête de l'an 2000, G. Belmon, A. Roux, J. Chavand

# INTERCOMMUNALITÉ

## TOUT SAVOIR SUR LE CONTRAT GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT

Le Contrat Global de Développement (C.G.D.) est un outil de développement économique proposé par la Région, et initié par les acteurs locaux. Ce sont eux qui définissent les contours de leur bassin de vie et le contenu de leur projet de développement à 10 ans.

### ESPACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CADRE DE PARTENARIAT LOCAL ET LIEU D'INNOVATION

Le C.G.D. c'est en effet :

- une stratégie et une ambition pour l'avenir du territoire partagées par les acteurs élus et les socioprofessionnels,
- un programme d'actions concret, porté par les structures intercommunales, les communes, les partenaires associatifs et économiques, réalisable en 5 ans.

### LES MODALITÉS DE PRÉPARATION DE CE CONTRAT OBÉISSENT À DES CRITÈRES PRÉCIS

- une approche transversale et cohérente du développement local mixant les problématiques agricoles, industrielles, touristiques, sociales, culturelles...
- une stratégie forte valorisant les préoccupations intercommunales et non communales,
- une priorité aux projets structurants, privilégiant les dépenses d'investissement et non de fonctionnement.

### DISPOSITIF AU SERVICE DE LA CONCERTATION

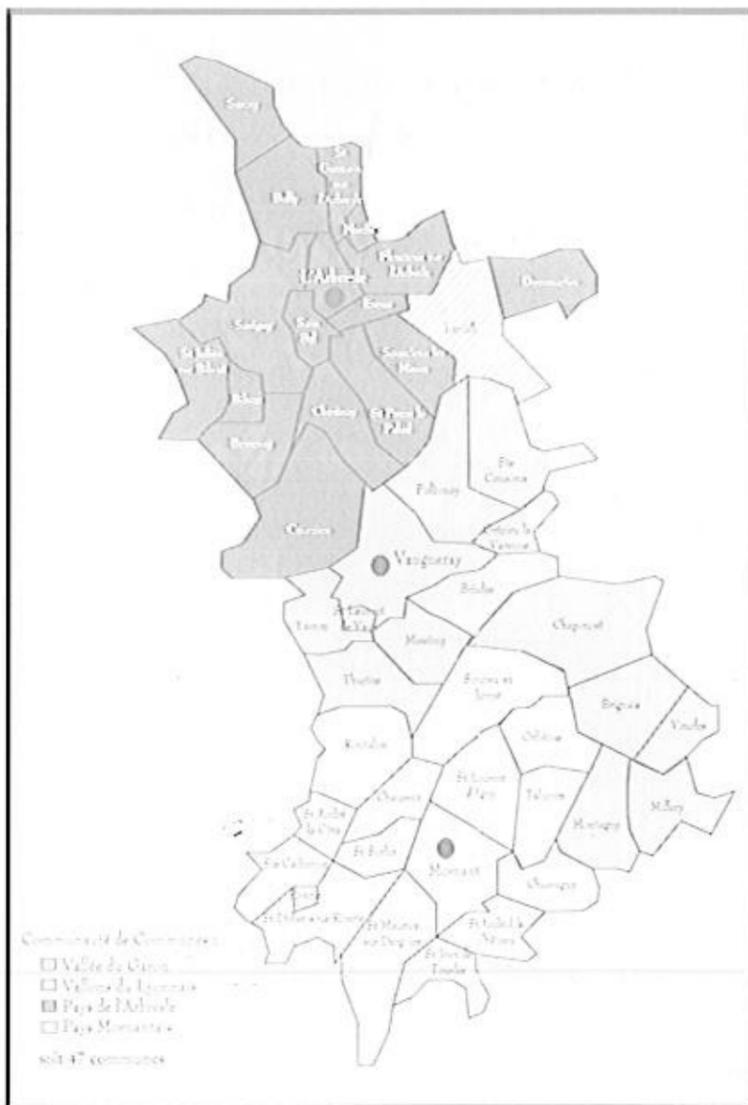
- l'association ACOLADE fédératrice des 4 Communautés de Communes du territoire ainsi que des chambres consulaires et du Comité Départemental du Tourisme est la structure porteuse du projet,
- un Comité de Pilotage, organe décisionnel, qui rassemble : les Présidents ainsi que 3 délégués de chaque Communauté de Communes, les Conseillers Généraux et

Députés du territoire concerné, le Conseiller Régional rapporteur du contrat,

- 4 commissions thématiques, force de propositions, auxquelles participent les élus désignés par leur intercommunalité, et les intervenants associatifs et socioprofessionnels concernés par la thématique :
  - Commission Agriculture et Environnement
  - Commission Développement Economique et Aménagement du Territoire
  - Commission Tourisme et Culture
  - Commission Services à la population

### UN TEMPS DE RÉFLEXION...

- Un diagnostic des atouts et des faiblesses sur l'ensemble des Coteaux du Lyonnais. En complément du travail effectué par la cellule technique d'ACOLADE, le bureau d'études Stratégie Territoriale



# INTERCOMMUNALITÉ

et Développement a été mandaté pour assister les acteurs locaux dans la définition de la stratégie de développement du territoire.

- Une charte du territoire baptisée Contrat d'Objectifs et validé par la Région.
- Un programme d'actions : contenu de l'action, maître d'ouvrage, chiffrage précis, plan de financement, planning d'exécution.

### ... ET UN TEMPS D'ACTION

- 5 ans pour exécuter le programme avec un cofinancement régional à hauteur d'environ 30% du coût total des projets sur un montant estimé à 100 millions de francs sur les 5 ans.

L'objectif des acteurs locaux est de parvenir à la validation du Contrats d'Objectifs avant le printemps 2001.

### Une volonté de partenariat entre :

- les Communautés de Communes (élus et techniciens) et les communes,
- les partenaires cofinanceurs : Région Rhône-Alpes, Conseil Général et l'Etat,
- Les partenaires consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers,
- Le Comité Départemental du Tourisme,
- Les associations diverses du territoire...

Pour tous contacts :

Mairie - BP 20 - 69510 Soucieu-en-Jarrest.  
Tél. 04 72 31 62 57

## MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages  
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET  
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont  
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne



CCVL

### ■ COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 17 DÉCEMBRE 1999

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- La Communauté de Communes prend en charge depuis 1995 la collecte en porte à porte des ordures ménagères, du verre et du papier. Depuis le 13 décembre 1999, un nouveau service de collecte sélective a été mis en place : il concerne les emballages ménagers. Pour l'année 2000, le Conseil de Communauté décide de ne pas augmenter la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Le montant de la part reste fixé à 745 F.
- Afin de poursuivre la mise en place de la collecte sélective des emballages, le Conseil prolonge la durée du contrat de travail du chargé de mission "environnement" jusqu'au 30 juin 2000. Celui-ci est disponible au 04.78.57.83.93 pour répondre à toutes vos interrogations.
- Le Conseil décide de créer un poste d'éducation sportif à temps non complet (14 heures par semaine) pour la surveillance de la pataugeoire du centre nautique intercommunal, pour les dimanches matins de 9 h à 13 h.

Merci  
de faire confiance  
aux annonceurs  
qui aident à la parution  
du bulletin municipal

# INTERCOMMUNALITÉ

## COMpte RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 3 FÉVRIER 2000

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- Afin d'améliorer les conditions d'accès à la déchetterie, quelques modifications ont été votées. La liste des déchets acceptés a été élargie aux déchets ménagers spéciaux (peinture, solvant...), aux huiles de frites, et aux pneus sous condition\*.

Concernant les droits d'accès pour les professionnels, le calcul se fera en tenant compte du poids réel des déchets et non plus de la charge utile des véhicules, du lundi au vendredi seulement, le samedi étant réservé aux particuliers.

\*6 F par pneu de véhicules légers et 60 F par pneu de véhicules poids lourds et tous terrains.

Rappel : les professionnels qui assurent la vente des pneumatiques neufs ont obligation de reprendre gratuitement les pneus usagés.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie ont été légèrement modifiés

Voir le tableau ci-dessous.

La déchetterie est désormais fermée le mercredi entre 12 h et 14 h.

Les particuliers produisant des déchets médicaux pourront les déposer au "medicity box" à côté de la déchetterie, en empruntant une carte, à retirer auprès de la mairie. Pour les professionnels ce service est payant : contacter la Communauté de Communes au 04.78.57.83.93.

- La CCVL décide d'adhérer à l'association ALCALY (Alternatives au Contournement Autoroutier de Lyon). Cette association a été créée afin de rendre compte du danger d'un contournement ouest de Lyon. Elle associe les communes, les groupements de communes et autres collectivités territoriales, et les élus.

- Un groupe de travail s'est constitué en 1999 pour réaliser un ouvrage sur les Vallons du Lyonnais, en collaboration avec les éditions Maury. Le territoire des neuf

communes membres de la CCVL sera présenté au travers de différents thèmes comme l'histoire, la population, les voies de communication, le patrimoine, la vie culturelle, sociale et économique, et le tourisme. Un an a été nécessaire pour écrire ce livre, dont la sortie est prévue en juin 2000. Il sera vendu 150 F à la souscription et 190 F à partir du 13 juin.

Les livres souscrits pourront être retirés à partir du samedi 17 juin 2000, date à laquelle une fête intercommunale est prévue pour célébrer la sortie de l'ouvrage ainsi que les 30 ans d'intercommunalité sur le territoire des Vallons du Lyonnais.

- Le programme de voirie 2000 a été voté afin d'effectuer des travaux sur toutes les communes de la CCVL.
- Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu au cours de cette séance plénière.



**SALON ININITIF**  
Pollionnay  
Tél. 04 78 48 17 65  
Coiffure Mixte

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	HIVER du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	ÉTÉ du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre
Lundi	de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h	de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Du mardi au jeudi	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Samedi	de 9 h à 17 h	de 9 h à 18 h

# LA VIE ASSOCIATIVE

## MJC

### ILLUMINATIONS DU 8 DÉCEMBRE...

#### Dis maman, "les pompiers ont mis le feu"

Tout a commencé de bonne heure et de bonne humeur  
Autour du traditionnel vin chaud vers 19 heures  
Pour se restaurer, de petites crêpes faites avec bonheur!  
Une météo clémente, quelle douceur!

Au théâtre, s'accordent la Fontaine et les enfants  
Pour un moment sur scène charmant  
Du "corbeau et le renard" au "Rat de villes et rat des champs"  
Bravo les enfants, quel talent!

Comme toujours, la médiathèque n'est pas en reste,  
Lumignons et portes ouvertes  
En haut de l'affiche, souvenir de "Lire en Fête",  
Au détour d'un livre de découverte en découverte

Dis maman, "les pompiers ont mis le feu"  
Comment mon enfant "ce sont les cracheurs de feu!"  
De leurs torches enflammées, ils embrasent les cieus  
Devant les yeux des enfants heureux

Pour l'après-Mitch, la solidarité n'est point oubliée,  
Grâce à tous, décorations de Noël ont été proposées,  
Pour participer ensemble à un projet.  
Mamans et enfants, que de bonnes volontés!

Quelle présence avec sa guitare et son répertoire!  
Pocchard, Agnès de son prénom  
A assuré musicalement l'animation  
De cette soirée lumignons

Rencontres, discussions et animations,  
Des surprises, plus encore, nous voulons,  
Sans faute l'an prochain nous reviendrons!  
En attendant, TOUS VOUS REMERCIONS!!!

### Télégramme : Message Spécial

Objet : Remerciements, illuminations du  
8 Décembre...

La gratuité de cette soirée a été assurée grâce à votre soutien et à votre aide financière. Tout s'est très bien passé. Stop

Merci :

- à toutes les Associations : MJC, médiathèque, Cercle Agricole, Comité de la Foire, les pompiers. Stop

- aux commerçants : Restaurants « Terrasse » et « La cour du Roy » Stop

Loisirs V.T.T, salon de coiffure « Ininitif » Stop. M. et Mme Bataille, les nouveaux buralistes, M. et Mme Jasserand Michel et la boulangerie Dader Stop.

- ainsi qu'à tous les bénévoles spontanés de dernière minute...



Interprétation originale "Des fables de la fontaine" par les enfants.



Un public nombreux attentif à la prestation des jeunes du groupe Théâtre.



Moment de solidarité pour l'après-Mitch



Une animation originale par B. Monnier, pompier Pollionnois : "Ce soir, il a mis le feu!"

## LA VIE ASSOCIATIVE

### WEEK-END SKI DU 29/30 JANVIER 2000

Un groupe de 20 Pollionnois s'est retrouvé dans le paysage magnifique d'Allevard, au lieu-dit "plan de la Vache" pour un week-end de ski et de détente dans une ambiance familiale.

Même si le soleil n'était pas complètement au rendez-vous, ces deux jours de ski ont été fort appréciés de tous! Une expérience à renouveler à d'autres moments de l'année... pour marcher, flâner ou tout simplement... se reposer dans un cadre somptueux!

### CONCERT REGGAE DU 4 DÉCEMBRE 1999

Après un premier concert réussi, la M.J.C. décidait de renouveler l'expérience avec un concert à tendance "musique jamaïcaine" à Pollionnay.

Le groupe "BOTAMIN" déjà présent lors de la première édition est revenu sur notre scène ainsi que le génial "C. Lekta Kounta Kinta".

Sur fond de reggae, funky, ska et de dance-hall, la soirée s'annonçait plutôt belle.

En effet une salle comble a enflammé le "dancefloor" (piste de danse) Pollionnois, pour une nuit familiale et fort sympathique.

Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidés à organiser cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 Mai pour une prochaine soirée musicale que nous espérons encore plus réussie.

### PROCHAINE SORTIE A RETENIR : SORTIE ESCALADE Samedi 15 Avril

La M.J.C. propose une sortie ESCALADE pour les enfants de 8 à 15 ans, le samedi 15 Avril. Cette sortie se déroulera sur la journée. Pour les inscriptions et informations complémentaires, se renseigner au 04.78.47.10.03.

### PROGRAMME PÊCHE POUR LES ENFANTS 8/12 ANS

SAISON 2000

Pour débiter dans la bonne humeur...  
1<sup>er</sup> cours le 1<sup>er</sup> AVRIL

DATES	TYPE
Samedi 1 <sup>er</sup> avril	Cours théorie
Samedi 8 avril	Pêche étang
Samedi 22 avril	Pêche étang
Samedi 13 mai	Pêche étang
Samedi 20 mai	Cours théorie
Samedi 27 mai	Pêche étang
Samedi 17 juin	Pêche étang
Samedi 24 juin	Cours théorie
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Pêche étang
Samedi 8 juillet	Cours théorie
Samedi 15 juillet	Pêche étang
Samedi 2 septembre	Pêche étang
Samedi 9 septembre	Cours théorie
Samedi 16 septembre	Pêche étang
Samedi 23 septembre	Cours théorie
Samedi 30 septembre	Pêche étang

- Le cours se déroulera au local de la MJC de 9 à 12 heures.
- Pour la pêche, rendez-vous à l'étang. Durée : 9 à 12 heures.
- Inscriptions : jusqu'au vendredi précédent 19 heures.
- Le prix de 25 F comprend : 1 cours plus 1 séance de pêche, le matériel prêté et le support photocopie pour les cours.

**Note :** il est nécessaire d'être adhérent pour bénéficier de toutes les activités MJC (45 F à l'année pour les enfants de 8 à 12 ans).

## LA VIE ASSOCIATIVE

### LA MJC DE POLLIONNAY VOUS PROPOSE DEUX NOUVEAUTÉS

- une journée escalade/enfants/ados : le samedi 15 avril 2000 à Hières-sur-Amby (38). PAF 50 F.
- un mini-stage à la journée sports/découverte : les 25, 26, 27 avril 2000.

**Au programme :**

- chasse au trésor • jeux à l'extérieur
  - accro branches • piscine.
- 20 enfants de 6 à 12 ans.

PAF : 25 F par jour ; 50 F pour le stage.

### GARDE D'ENFANTS

Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants (voir tableau ci-dessous).

Tarif : 30 F de l'heure avec un minimum d'une heure.

Ramener la personne qui assure la garde le soir.

Nom	Téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Nelly V.	04 78 48 12 90	19 h à 23 h	toute la journée	toute la journée				
Amandine B.	04 78 48 16 11	19 h à 23 h	19 h à plus	16 h à plus	16 h à plus			
Franck B.	04 78 48 15 44 06 19 58 40 11	19 h à plus	19 h à plus					

### CHRISTIANE GUILLAUBÉY, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT, RETENUE POUR ÉRIGER UN MONUMENT À L'OCCASION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SAINT-EXUPÉRY

Tout en haut d'une grande colonne, à un peu plus de cinq mètres, il est venu s'asseoir; il contemple la place Bellecour, le Petit Prince est à ses côtés. Pour réaliser une statue à la mémoire d'Antoine de Saint-Exupéry, que l'on viendra installer place Bellecour en juin 2000, l'artiste Christiane Guillaubey a opté pour l'élégance et la monumentalité. Chargée du projet en juillet dernier, elle a été choisie par un jury à l'issue d'un concours. D'origine lyonnaise, Christiane Guillaubey, qui a obtenu le diplôme des Beaux-Arts en 1970, a installé son atelier de sculpture dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Mais elle aime aussi travailler en Italie.

Présentée récemment sous forme de maquette, son œuvre est composée d'une imposante colonne de marbre blanc et d'une sculpture en cuivre placée tout en haut, représentant donc Saint-Exupéry et le Petit Prince. L'idée est venue facilement. Auparavant, dit-elle, "j'ai commencé par relire Saint-Ex afin de m'imprégner de tout l'esprit de cet auteur. Puis je suis allée sur les lieux, "place Bellecour", un espace qui, selon elle, "fait trembler un sculpteur". Choissant la colonne pour l'élégance, Christiane Guillaubey voulait

Pour toutes précisions, contacter la MJC au 04.78.48.10.03.

Le bureau.

### STAGE DANSE CLASSIQUE POUR ENFANTS

Nouveau à la MJC!

Durant les vacances de Pâques, du 21 au 26 avril, nous vous proposons un stage de danse classique pour les 6-12 ans.

Cette initiation comprendra les bases, la tenue du corps ainsi que des étirements pendant 1 h 30, suivi d'une demi-heure d'écoute musicale et de supports vidéo. Ce stage sera animé par Céline Debaune, élève du Conservatoire national d'Avignon.

Tarif 50 F par enfant.

matérialiser la hauteur, parce que "c'était l'homme des défis et des hauteurs". La couleur blanche et les striures, c'est pour rappeler le sommet enneigé des montagnes qu'il a si souvent survolées. Sur la base du monument, d'un poids total de sept tonnes, figureront deux ou trois phrases extraites de son œuvre; sur le socle sera reproduite la dernière page du "Petit Prince".

Actuellement en cours de réalisation, ce monument, dont le coût est estimé à 700 000 F, sera érigé place Bellecour - où aucun monument n'a été installé depuis 1825. - sur un espace placé côté Saône, à l'angle de la rue Alphonse-Fochier, à deux pas de la maison natale de l'écrivain (\*). Une opération qui voit le jour à l'initiative d'un comité créé en juin 1998, afin de célébrer le centième anniversaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry. Ce "comité Saint-Ex 2000", précise Franck Béjat, vice-président, s'est totalement fixé comme objectif de rebaptiser l'aéroport de Satolas "Lyon Saint-Exupéry", d'élever ce monument et de l'offrir à la ville de Lyon, d'émettre un timbre Saint-Exupéry, d'organiser différentes manifestations place Bellecour du 24 au 29 juin 2000 et de rebaptiser la rue Alphonse-Fochier, rue Saint-Exupéry.

Aline Duret,  
Le Progrès 17.12.99.

(\*). Saint-Exupéry est né à Lyon le 29 juin 1900, au 8 rue du Peyrat, l'actuelle rue Alphonse-Fochier. A 4 ans, il est venu habiter au 1, place Bellecour. Il y restera jusqu'à l'âge de 7-8 ans.

# Mr. Bricolage

2, avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02  
<http://www.mr-bricolage.fr>

## Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles



69760 L'Imonest tél : 04 78 35 24 15 Fax : 04 78 64 94 23

## LA VIE ASSOCIATIVE

### ANCIENS COMBATTANTS

DE POLLIONNAY,  
SAINTE-CONSORCE ET MARCY L'ETOILE

#### MÉMOIRE ET DEVOIR DE MÉMOIRE

La mémoire c'est... ce qui commence à faire défaut à la plupart d'entre nous, anciens combattants. Ça commence par les noms... et puis, au fil du temps, ça ne s'arrange pas. Alors, n'insistons pas, et parlons plutôt du **devoir de mémoire**.

Nous ne voulons pas, nous ne voulons plus que se reproduisent les erreurs, les horreurs, les drames, certains encore d'actualité... c'est-à-dire la guerre.

"Oublier son passé, c'est être condamné à le revivre". Pour lutter contre cet oubli impardonnable, nous nous attachons, nous, anciens combattants de Pollionnay, Marcy-l'Etoile et Sainte Consorce, à offrir chaque année aux médiathèques de nos trois communes des livres concernant les tragédies ayant endeuillé notre pays, notre planète même.

Cette année, enfin en 1999, nous nous sommes adressés directement aux enfants de l'école Michel Serre, en remettant à leur directeur 15 livres des éditions Nathan destinés aux 7/10 ans : "Les bleuets de l'espoir".

Les CM1/CM2 les ont étudiés avec leur "institut" et ce travail a dû les émouvoir puisqu'ils ont tenu à nous faire part de leurs sentiments par une très belle lettre accompagnée d'un poème d'Arthur Rimbaud parfaitement adapté.

Notre émotion a rejoint la leur et nous souhaitons vous la faire partager en publiant leur témoignage. Puisse-t-il être le garant d'un futur de paix.

Pour le bureau, E. Brochet.

### ÉCOLE PUBLIQUE DE POLLIONNAY

Bonjour,

Merci pour ces magnifiques livres, témoignage de votre courage inestimable pour les générations du futur. Nous les avons appréciés car ils retracent bien la vie des soldats et de leurs familles. Ces livres étaient bien compréhensibles pour des enfants de notre âge.

Nous avons lu vos livres et ça nous a choqués, ces coups de feu, ces bombardements, ces blessés et tous ces morts. Ces livres racontent qu'il faut être courageux pendant les guerres.

Nous avons pu comprendre à travers vos livres l'horreur de la guerre pour ceux qui la vivaient et pour leurs proches. En réalisant quelques bleuets, les malades pouvaient oublier leurs souffrances et améliorer leurs conditions de vie.

On croyait que la guerre de 14-18 serait la dernière guerre, mais ce ne fut pas le cas. Il y eut beaucoup de morts. La plupart des blessés graves mouraient. On ne peut pas imaginer la souffrance des familles, car cela doit être très dur quand on perd quelqu'un. Nous espérons que dans cet an 2000, il n'y aura plus de guerre, cela va être difficile car maintenant on se bat pour n'importe quoi.

Nous aimerions vous remettre ce poème :

*Le dormeur du val*

*Dans la nature où chante une rivière  
et le soleil de la montagne luit :  
c'est une petite vallée qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche fermée,  
sans casque, la nuque appuyée sur l'herbe fraîche,  
étendu dans l'herbe où la lumière pleut.*

*Les pieds sur la pelouse, il dort.*

*Il a l'air triste, il est pâle :*

*nature accueille-le chaudement, il a froid.*

*Il dort, la main sur sa poitrine.*

*Il a deux trous rouges sur le côté.*

Au revoir et merci.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### AMICALE DES CLASSES EN "1" DE POLLIONNAY

**Vous êtes nés en  
1891, 1901, 1911, 1921, 1931, 1941,  
1951, 1961, 1971, 1981, 1991!!!**

**Venez nous rejoindre...  
à l'amicale des "classes en 1"!  
Voici une belle occasion de faire  
connaissance et partager  
de bons moments!**

**Nous avons constitué le bureau :**

- Présidente : Irène Bouchard
- Vice-présidente : Florence Delorme
- Secrétaire : Sébastien Bouchard
- Trésorière : Marie Sanchez
- Trésorier adjoint : Yves Morelton

**La "nuit du Mai" :**

Appel à participation pour la "nuit du Mai" :

Nous vous rappelons que cette manifestation organisée par les classes en 1 est ouverte à toutes les bonnes volontés!

- Rendez-vous dimanche 30 avril à 20 h 30, place des Platanes.

NB : Les enfants de 10 ans devront être accompagnés par un adulte.

Pour toute information, contacter : 04.78.48.16.22 ou 04.78.57.95.50

Les CLASSES en "1"... à suivre...

### QUE SE PASSE T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE

En raison des dégâts occasionnés par les tempêtes dans le parc de Versailles et sur les grands édifices publics, la sortie à Paris prévue en avril est annulée.

L'équipe animatrice se mobilise entièrement pour la préparation de l'exposition de la foire et de la sortie de la plaquette Préinventaire du patrimoine de Pollionnay, prévue pour octobre.

Les cours de broderie se terminent en mars. Ils ont connu un très vif succès.

Les dimanches-café se poursuivent. La Maison de la Rencontre vous accueille avec plaisir le premier et le troisième dimanche de chaque mois, de 10 à 12 h.

Pour la Maison de la Rencontre,  
J. Chavand.

Marc BOUCHARD  
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale  
Taille de pierres  
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY  
Tél. 04 78 48 12 78

### AUTO-ÉCOLE DE CHARBONNIÈRES

Conduite  
accompagnée  
à partir de 16 ans

Gérard CORNU

3, rue de l'Oiselière  
69260 CHARBONNIÈRES

Tél. : 04 78 87 17 30  
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

### S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES



QUALIFICATIONS : PGN - FGP - QUALIBAT

04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay

La banque de votre

quotidien, nous

l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrez nos Conseillers.

3, place de la Mairie  
69670 VAUGNERAY

04 78 45 78 78

Télécopie 04 78 45 83 26



## SERVICES

### LA COUVERTURE ITINERIS À POLLIONNAY

Depuis plus d'un an j'utilise un téléphone cellulaire avec un accès à Itinériss de France Telecom.

Malheureusement, ce bel outil technologique n'est pas d'une très grande utilité quand on habite et travaille dans le village comme moi car il est pratiquement impossible de tenir une véritable conversation : les mots sont coupés, la communication s'arrête brusquement, la voix devient métallique. C'est déjà heureux de pouvoir dire à son correspondant sur quel téléphone normal il peut rappeler. J'ai bien entendu signalé cet état de fait à France-Telecom qui m'a répondu que ses techniciens se pencheraient sur le problème s'il y avait suffisamment de personnes dans le même cas que moi. C'est pourquoi, je m'adresse à tous ceux qui utilisent le même service que moi.

Si vous êtes confrontés aux mêmes difficultés d'utilisation de votre portable, laissez dans ma boîte aux lettres votre nom, votre numéro de portable et le type de matériel (pas le type d'abonnement) que vous utilisez. Ce sont les trois renseignements qui me sont demandés par France-Telecom.

Vous pouvez aussi m'envoyer un fax au 04.78.48.17.24, ou encore m'envoyer un courrier électronique à l'adresse Roger.Beaumont@ac-lyon.fr

Je vous tiendrai au courant de la suite des démarches...

Roger Beaumont

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des Paralysés de France organise sa traditionnelle Moisson du Cœur, pendant la semaine du 15 au 19 mai 2000.

Cette opération a pour but de financer les actions de l'Association auprès des enfants et adultes handicapés moteurs du Rhône.

Notre commune se fera un devoir de participer à cette manifestation d'entraide. Chacun est invité à se débarrasser des vêtements, textiles, chaussures, radiographies dont il n'a plus l'usage, à les mettre dans des sacs et les déposer dans les locaux mis à votre disposition, qui vous seront indiqués par voie d'affiches ou communiqué de presse.

Merci de votre générosité.

### MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

**LA MSA DANS VOTRE COMMUNE!  
SALARIÉS, NON SALARIÉS AGRICOLES,  
UNE SECTION LOCALE À VOTRE SERVICE!**

La MSA, deuxième régime de Sécurité Sociale en France, assure la gestion, en un lieu unique, de la totalité de la protection sociale des salariés et des exploitants agricoles.

C'est le seul régime où, issus d'élections démocratiques, des femmes et des hommes, ressortissants du milieu agricole, prennent en charge, dans la plupart des communes du département, les préoccupations des membres de la profession agricole.

Dans votre commune, suite aux élections des délégués MSA qui ont eu lieu en octobre 1999, a été constituée une section locale MSA.

Mutualiste, cette section locale sert d'intermédiaire entre la Caisse et vous.

Quel que soit votre besoin, qu'il s'agisse :

- d'une demande de délai de paiement des cotisations,
  - d'une demande de remise de majorations de retard,
  - de l'attribution de secours exceptionnels, etc.,
- n'hésitez pas à faire appel au président ou au secrétaire de votre section locale!

Ils sont là pour vous aider dans vos démarches auprès de la Caisse!

La MSA est également présente dans votre canton : permanence sociale à Vaugneray, le mardi de 9 h à 11 h 30.

Votre section locale :

Président : M. Bouchard Jean, tél. 04.78.48.12.61.

Secrétaire : Mme Petitjean Odette, tél. 04.78.48.10.97.

Membres élus du 1<sup>er</sup> collège : Mme Delorme Anne-Marie, M. Delorme Patrick, M. Petitjean Thierry.

Membres élus du 2<sup>e</sup> collège : M. Eperdussin René.

Membres non élus : M. Larue Henri.

**YAMAHA**  
LYON  
**Alexis Motos**  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

## SERVICES

### VACANCES D'ÉTÉ 2000

Lieu : "Le Plan de la Vache", Vallée de Fond de France. Près d'Allevard, Isère (altitude 1000 mètres).

Dates : du jeudi 13 juillet au samedi 29 juillet.

Âges : 6 à 13 ans.

3 groupes : 6/7 ans, 8/11 ans, 11/13 ans (camp randonnée, théâtre).

Prix : variable selon les ressources de la famille. Bons vacances et chèques vacances acceptés.

Thèmes du séjour : la montagne, la faune, la flore, découverte de la nature à travers balades, mini-camps sous tente, grands jeux, activités manuelles, activités d'expression, veillées, théâtre...

Direction : Blandine Teulade-Brottet, 2, route de la Croix du Ban 69290 Pollionnay, tél. 04.78.48.14.42.

Un document détaillé est à votre disposition, ainsi que tout renseignement nécessaire chez Mme Teulade.

Le Verdy 69290 Pollionnay, tél. 04.78.48.13.77.

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

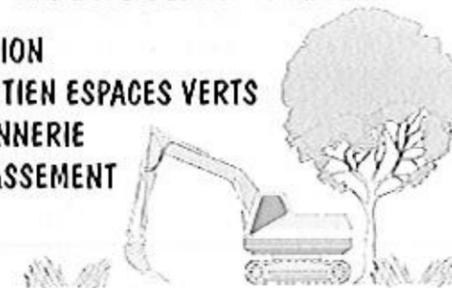
Votre spécialiste :

**ROGER BRIARD**

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY  
TÉL. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière  
69290 POLLIONNAY  
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62  
Portable 06 07 05 56 04

### CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

STE CONSORCE  
POLLIONNAY  
GREZIEU-LA-VARENNE

ANIMATION LOISIRS JEUNES

PRINTEMPS - ÉTÉ 2000

- du 17 avril au 21 avril 2000
- du 10 juillet au 4 août 2000
- du 21 août au 30 août 2000

ENFANTS ÂGÉS DE 2 À 6 ANS ET DE 7 À 12 ANS.

Inscriptions : 04.37.41.11.25.

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence de  
Mme Chrystèle Vincentz,  
assistante sociale,  
le premier mercredi  
de chaque mois, dans le local  
de la Maison des Jeunes  
Tél. 04 78 45 78 20

### AVIS AUX JEUNES

COUP DE POUCE  
JOB D'ÉTÉ 2000

S'adresser au BIJ,  
9 place Charles de Gaulle,  
69290 Craponne

Tél. 04 78 44 84 75

### INFORMATIONS AUX HABITANTS DE POLLIONNAY

Suite à l'article "Pourquoi un projet d'installations sportives intercommunales?", paru dans le bulletin municipal d'octobre 1999, et après informations recueillies auprès des élus de la commune, il semble que ce projet de complexe sportif (comprenant terrains de football, de volleyball, de handball, de basket et gymnase...), le hameau de Valency soit choisi.

La politique de la municipalité actuelle étant de favoriser le développement du village par rapport aux hameaux, on peut s'étonner de ce choix pour différentes raisons :

- éloignement du village donc contrainte pour les utilisateurs (écoles, parents, jeunes, associations...) pour en bénéficier;
- isolement avec tous les risques que cela comporte (vandalisme, insécurité...);
- absence d'infrastructures nécessaires à un tel projet (tout à l'égout, réseaux électriques...).

Pour rappel, Valency est déjà doté d'une "magnifique" ligne à haute tension et serait largement touché par le projet autoroutier.

On peut s'interroger :

- sur la nécessité et l'approche d'un tel projet,
- sur son coût.

Ne serait-il pas plus raisonnable de réhabiliter les équipements existants ou de les faire évoluer à proximité des villages.

Nous désirons que nos réflexions soient prises en considération par la commission intercommunale et par nos élus. Nous ne manquerons pas de continuer à nous tenir informés et nous suivrons de près l'évolution de ce projet.

Roger Marignier et René Tisseur,  
pour les habitants de Valency qui s'inquiètent.



### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

En ce qui concerne le projet d'un complexe sportif pour notre commune, il faut rappeler que nous constatons tout simplement que nos installations actuelles ne sont plus adaptées. La surface de notre stade de football n'est plus aux normes si notre équipe première venait à progresser dans la hiérarchie.

Pour agrandir l'existant, il faudrait remettre en cause les jeux de boules. Notre vestiaire est particulièrement vétuste. Enfin, ce site offre peu de possibilités de développement.

De ce fait, nous sommes amenés à réfléchir à des évolutions que nous jugeons nécessaires. Tout d'abord, nous réaffirmons que nous sommes dans une phase de réflexion, qu'une étude de faisabilité sera conduite cette année et qu'en aucun cas une décision sera prise dans l'immédiat, dans la mesure où notre mandat se termine en mars 2001. Par contre, le prochain Conseil municipal possédera tous les éléments pour arrêter une décision.

Dans nos démarches, nous avons contacté la commune de Sainte Consoce pour demander à ses élus si un tel projet pouvait les intéresser. Sainte Consoce nous a répondu positivement. Cette intercommunalité a pour objet, entre autres, de mettre en commun nos moyens pour faire face aux coûts d'investissement et de partager ultérieurement nos coûts de fonctionnement.

Notre préoccupation est bien de maîtriser les coûts financiers à la charge de notre commune.

En effet, nous commençons à explorer des sites possibles entre nos deux communes ce qui paraît logique pour un équipement à vocation intercommunale.

En aucun cas le hameau de Valency n'a été choisi.

Pour ce qui est du possible isolement d'un tel équipement, ce sera une problématique à traiter et qui a déjà été abordée.

Concernant les réseaux, si l'hypothèse du site de Valency était retenue, l'eau, l'électricité et le téléphone seraient à proximité, aucune voirie ne serait à créer. Pour l'assainissement, le résultat de l'étude du schéma directeur nous indiquera sûrement la nécessité d'assainir ce secteur de notre territoire.

Enfin, nous ne contestons pas le fait que tout nouvel équipement entraîne des contraintes mais une collectivité se doit de les dépasser pour afficher une volonté de mettre à disposition de sa population, et plus particulièrement de sa jeunesse, des services facilitant l'accès à la pratique sportive, puisque c'est le sujet qui nous intéresse en l'occurrence.

En conclusion, sans démagogie, nous tenons à dire aux habitants de Valency qui nous font part de leurs remarques et de leurs critiques, que nous engagerons dans tous les cas de figure, une concertation, de toute façon elle était prévue, et que c'est un impératif pour traiter dans de bonnes conditions les choix à venir qui nous concernent tous.

Pour la municipalité,  
André Brottet, adjoint

### QUI EST LUCIEN MAZARD ?

C'est un fils de mineur au physique imposant, courageux et dévoué, avec un cœur énorme qu'il a décidé d'offrir aux enfants de sa classe, car il est instituteur à Pollionnay.

Depuis plus de 20 ans, il est peu regardant du temps et des efforts à fournir pour inculquer aux "gamins" les méthodes fondamentales d'éducation et d'instruction qui forgent ces jeunes garçons et ces jeunes filles abordant le 21<sup>e</sup> siècle.

Avec un éternel vrai sourire et une exigence sans faille, il place tous les élèves sur un pied d'égalité, sachant, suivant le cas, récompenser ou punir.

Cherchant toujours l'intérêt des enfants, il multiplie les initiatives et s'ingénie, sans ménager sa peine, à trouver les moyens pour organiser ou développer des sorties ludiques et studieuses.

Il cherche à initier les enfants à différents sports et il y parvient.

"Il n'y a pas de différence entre une performance sportive et une œuvre intellectuelle". Michel Serres.

Voici tracé à gros traits l'hommage rendu à Lucien Mazard, professeur d'école (synonyme depuis 1990 d'instituteur).

Nous voudrions vous garder longtemps à l'école de Pollionnay.

Merci Monsieur Mazard.

Pollionnay, le 20.11.1999,  
Paul Vial



# E. LECLERC

## GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP  
et le vendredi jusqu'à 20h



HAUTE COIFFURE RENATO



**Renato**  
STYLISTE

*Création*



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

Les Aurélias

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Merci

de faire confiance

aux annonceurs

qui aident

à la parution

du bulletin municipal

**L'OUEST Lyonnais,  
NOTRE SPECIALITÉ.**



Maisons Artisanales de l'Ouest : c'est la garantie de 18 années d'expérience, de réalisations personnalisées, de plus de 350 maisons sur mesure construites à ce jour dans l'Ouest Lyonnais.

116, Av. Pierre Dumont - 69290 CRAPONNE  
Tél. 04 78 57 24 85



*le jardin des lettres*

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54

Ce sont nos clients qui le disent!



**“Peugeot FAHY,  
chaque jour,  
ils nous facilitent  
la vie”**

[www.occasionsdulion.com/francheville](http://www.occasionsdulion.com/francheville)

**Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.**

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



# *La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...*



**Desbos**

Pour vous servir : Non-Stop  
de 9 h à 19 h du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile  
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96